



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 28 mai 2019

La Banque Postale augmente ses capitaux propres de 800 millions d'euros suite à la conversion en actions des obligations AT1 émises en 2013 et intégralement détenues par La Poste

Le Directoire de La Banque Postale s'est réuni le 27 mai 2019 et a constaté que, suite à l'exercice par La Poste de son droit à la conversion, le capital social de La Banque Postale était désormais porté à 4 631 654 325 euros, divisé en 40 275 255 actions de 115 euros chacune, intégralement libérées.

La Poste, seule détentrice de ces obligations subordonnées de dernier rang (ou AT1), a en effet souscrit à 5 089 102 actions nouvelles, représentant un montant nominal de 585 246 730 euros. La prime d'émission (soit la différence entre le montant nominal des obligations converties et le montant nominal des actions émises) s'élève ainsi à 214 753 270 euros.

Après accord de la Banque Centrale Européenne¹ d'inclure cette augmentation de capital dans les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) de La Banque Postale, ces derniers devraient croître de 800 millions d'euros et s'élever ainsi à 8,955 milliards d'euros (pro forma au 31/12/2018).

Cette conversion devrait avoir un impact positif sur le ratio CET1 de La Banque Postale d'environ 1,15 point, faisant passer celui-ci de 11,7% à 12,8% proforma au 31/12/2018.

Annoncée lors de la publication des résultats annuels de La Banque Postale le 27 février 2019, cette opération est conforme à la volonté de La Poste d'accompagner La Banque Postale dans son développement.

A propos de La Banque Postale :

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

Contact investisseurs :

Estelle Maturell Andino
estelle.maturell-andino@labanquepostale.fr

¹ Conformément à l'article 26(3) du CRR (*Capital Requirement Regulation*)